



Faute avoir ete alcoolise en service

Par **VERLAINE**, le **14/11/2010** à **06:54**

Bonjour,

Adjoint administratif dans la Police Nationale en ALSACE, 49 ans et 28 ans de service, je suis suspendu avec traitement depuis 5 mois dans l'attente du conseil de discipline.

.

La faute est d'avoir été positif à l'alcool sur lieu de travail.

Je n'ai jamais eu bonne presse, à tort, dans ce corps.

A savoir, l'alcoolisme est reconnu comme maladie dans le corps policier.

Je ne sais pas à quelle sauce je vais être mangé, de toute façon ils m'avaient dans le collimateur depuis 2 ans.

Je ne sais pas où trouver aide juridique à part les syndicats qui me semblent laxistes .